





CERTIFICATION UNIVERSITAIRE PROFESSIONNELLE

IMPLANTATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. CONTEXTE

En 2014, Procurement Solutions et l'Université Ouaga II (UO II) représentée par l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) ont mis en place un partenariat pour l'ouverture d'un programme de Certification Universitaire Professionnelle en Management des Organisations au Burkina Faso. Ce partenariat s'est vu renforcé en 2017 par un second accord avec l'Ecole Supérieure Polytechnique de la Jeunesse (ESUP-JEUNESSE).

2. OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Cette Certification Universitaire Professionnelle en Implantation du Système de Suivi-Evaluation et Indicateurs de Performance offerte en partenariat avec l'UO II et l'ESUP-JEUNESSE vise à accroître les connaissances de l'apprenant sur le Suivi-Evaluation et les Indicateurs de Performance, à développer, concevoir le suivi de la performance permettant de répondre aux besoins d'information des différentes parties prenantes, à maitriser le processus de mise en place d'un système de Suivi-Evaluation des projets et programmes, à cerner les besoins d'information ainsi que les différentes méthodes de collecte de données, à élaborer la planification opérationnelle à l'aide de logiciel et produire les rapports de suivi des composantes et de 'l'ensemble du projet.

3. CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation sera animée par des Experts Africains, Spécialistes en Gestion de Projets et, sera structurée comme suit :

Suivi des Projets et Programmes, suivi des résultats et évaluation : Etapes pour concevoir et implanter un système pérenne de suivi-évaluation ; Echanges sur les études de cas et exploitation des formules électroniques sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ; Evaluation des programmes et alignement des portefeuilles de projets avec les objectifs sectoriels ; Planification de la tenue d'une évaluation aux différentes phase d'un projet ou d'un programme (avant, pendant et après)

Etablir le processus de suivi conformément à la GAR : Principes de la GAR appliquées à la gestion opérationnelle de projet ; Chaine des résultats : extrants, effet, impact ; Exigences de gestion pour l'atteinte des effets.

Développer la base des indicateurs : Approche participative ; Alternative : Indicateurs prédéfinis ou indicateurs spécifiques à définir ; Sélection des indicateurs : indicateurs quantitatifs et qualitatifs, d'effets et d'impacts, indicateurs précurseurs ; Collecte et analyse des Données ; Questionnaires et guides ; Fiches d'indicateurs ; Indentification des indicateurs sur les projets des participants.

Intégrer les processus de suivi, élaborer et exploiter le système de suivi évaluation : Intégration du suivi de gestion opérationnelle sur logiciel ; Lien opérationnel de base de données d'indicateurs avec la planification opérationnelle ; Appréciation de la performance avec la méthode de valeur acquise ; Rapport d'avancement et rapport de suivi ; Tableau de bord.

4. EVALUATION ET DELIVRANCE DU CERTIFICAT

La délivrance du Certificat Universitaire Professionnel est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale minimale de 12/20. Cette Certification ouvre au métier de Spécialiste en Suivi-Evaluation

5. PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse aux cadres africains désireux d'obtenir un titre en Suivi-Evaluation et impliqués dans la mise en œuvre des activités dans les Agences Gouvernementales d'Exécution de Projets et Programmes de Développement, des Sociétés d'Etat et Sociétés Parapubliques, des Entreprises privées etc.

6. METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode andragogique : apports théoriques et pratiques, échanges interactifs, exposés-débats, études de cas, des jeux de rôle, etc.

7. DUREE DE LA FORMATION

Le temps imparti pour cette formation est de trois (03) semaines. La formation est prévue se dérouler du 02 au 24 novembre 2017 en mode présentiel (en soir), à l'ESUP-JEUNESSE et en mode e-learning en option.

8. CONDITIONS FINANCIERES

Le coût par participant dans l'espace UEMOA est de 490 000 FCFA, soit 612 500 CFA pour les participants de la zone hors UEMOA. Les coûts définis couvrent les frais pédagogiques, de pause-café. Les frais d'hébergement et de transport sont à la charge du participant.

**NB : Des modalités souples de paiement sont prévue pour des situations exceptionnelles.

9. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature adressé à Monsieur **Directeur Général de Procurement Solutions** qui doit comprendre : *Un curriculum Vitae* ; *Une fiche d'inscription* ; *Une fiche de conditions générales*.

Les inscriptions se feront au secrétariat de l'ESUP-JEUNESSE, Téléphone : 25 36 56 00 au secteur 22 quartier Dassasgho à Ouagadougou au Burkina Faso, ou par voie électronique à l'adresse suivante : <u>procurement.solutions.bf@gmail.com</u> <u>esupjeunesse@yaho.fr</u>

10. CONTACT

ESUP-JEUNESSE: 25 36 56 00/63 00 30 96; PROCUREMENT SOLUTIONS: +226 70 24 46 32/67 12 00 00; Michel NOBA: +226 72 01 70 38; Mahamadou KABRE +226 70 69 58 49/78 04 47 79, www.essupjeunesse.net www.procurement-solutions-bf.net

NB: L'ARRET N° 2017-77/MINEFID/CAB portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables permet une inscription individuelle aux formations proposées par les cabinets et les structures de formations sur la base d'offre publique de formation.